

RECONVOCATION CSAR

LE DIALOGUE SOCIAL A COUP DE MENTON

FO
DGFIP

Ce 26 octobre était réuni en **seconde convocation** le **CSAR du 16 octobre** pour cause de **vote unanime « contre »** des organisations syndicales représentatives sur l'actualisation du **classement des postes**, la mise à jour des **lignes directrices de gestion mobilités** et le **règlement intérieur des CSA et des formations spécialisées**.

A l'issue de brefs échanges qui n'ont pas permis de faire évoluer les positions, cette séance a été l'occasion pour la délégation **F.O.-DGFIP** de **confirmer ses trois votes défavorables**.

Mais ce sont les **questions diverses** et l'**intransigeance de l'administration** qui ont toutefois **mis le feu aux poudres**.

Au regard du **contexte sécuritaire actuel**, les organisations syndicales dont **F.O.-DGFIP** ont de nouveau demandé que les **agents d'accueil puissent déroger, fut-ce temporairement, à l'obligation d'identification nominative pour garantir leur anonymat**. Choissant de ne pas répondre à l'urgence, l'**administration a renvoyé aux discussions lors du groupe de travail relatif à la sécurité programmé le 6 novembre** prochain.

Par ailleurs, lors du CSAR du 16 octobre **F.O.-DGFIP** avait **interpellé le Directeur Général sur l'octroi d'une autorisation d'absence le 10 mai** à l'occasion du pont de l'Ascension et l'**avait invité à ne pas céder à la géophobie et à revenir sur le refus opposé au besoin en aménageant les dates de la campagne déclarative**.

S'il avait réaffirmé sa préoccupation notamment s'agissant du taux de décroché, il **ne semblait pas être dans une attitude totalement fermée**.

Or, **ce 26 octobre** alors que nous reposons la question, **la réponse de la présidente s'est volontairement vou-**

lue **martiale et sentencieuse** : il ne serait jamais donné de consigne nationale et lorsqu'on travaille à la DGFIP on exerce ses missions de service public chaque jour ouvré !

Cette **expression péremptoire fait écho au caporalisme** d'un autre âge qui **semble gagner** progressivement **les services** ces derniers temps. Le message ainsi envoyé aux agents de la DGFIP est **tout simplement lamentable**.

Toutes **les organisations syndicales** se sont donc rendues **en délégation dans le bureau du Directeur Général**.

Après discussion, à notre demande, **un message a été mis en ligne sur Ulysse** pour introduire des souplesses en matière d'**anonymat pour les agents d'accueil**.

Dans le prolongement des groupes de travail relatifs à la sécurité, la délégation **F.O.-DGFIP** a d'ailleurs profité du GT de présentation du nouvel outil de signalement du lendemain pour rappeler que **80% des fiches de signalement ont, l'an dernier, concerné des agents d'accueil confrontés à des incivilités et/ou victimes d'agressions**. Le guide de la direction interministérielle de la transformation publique du 21 novembre 2020 confirme par ailleurs l'**absence d'obligation en matière d'anonymisation**.

Sur le 10 mai, le Directeur Général s'est dit prêt à regarder si les **conditions d'organisation de la campagne déclarative** et les dispositions en vigueur dans les autres services publics **offrent des possibilités d'assouplissement** de la position sur le 10 mai.

L'autorité est la capacité à faire grandir. Les coups de menton, eux, ne grandissent personne.

Les agents de la DGFIP démontrent jour après jour qu'ils n'ont aucune leçon de service public à recevoir !